

Pour citer ce document, merci d'utiliser
la référence suivante :

OCDE (2014), « Un nouveau virage à prendre :
les grands enjeux des 50 prochaines années »,
Notes de politique économique du
Département des Affaires Économiques, n°24,
Juillet 2014.

UN NOUVEAU VIRAGE À PRENDRE : LES GRANDS ENJEUX DES 50 PROCHAINES ANNÉES

Département des Affaires Économiques
Note de Politique Économique no. 24

Juillet 2014

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

© OCDE 2014

La copie, le téléchargement ou l'impression du contenu OCDE pour une utilisation personnelle sont autorisés. Il est possible d'inclure des extraits de publications, de bases de données et de produits multimédia de l'OCDE dans des documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel pédagogique, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Toute demande en vue d'un usage public ou commercial ou concernant les droits de traduction devra être adressée à rights@oecd.org. Toute demande d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales devra être soumise au Copyright Clearance Center (CCC), info@copyright.com, ou au Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC), contact@cfcopies.com.

UN NOUVEAU VIRAGE À PRENDRE : LES GRANDS ENJEUX DES 50 PROCHAINES ANNÉES

Principales conclusions

La croissance ralentira et l'activité économique se déplacera, tandis que les compétences joueront un rôle déterminant et les inégalités de salaires se creuseront

- La croissance mondiale marquera le pas, passant de 3.6 % entre 2010 et 2020 à 2.4 % entre 2050 et 2060 – conséquence du vieillissement de la population et d'une décélération progressive dans les économies émergentes – et elle sera de plus en plus tirée par l'innovation et les investissements dans les compétences.
- Le centre de gravité de l'économie mondiale continuera de se décaler vers les pays actuellement non membres de l'OCDE, dont la structure économique et les exportations se rapprocheront de plus en plus de celles des pays de l'OCDE.
- Avec une demande mondiale de main-d'œuvre hautement qualifiée stimulée par le progrès technologique, les inégalités moyennes de revenu marchand (avant prélèvements et transferts) dans la zone OCDE rejoindront d'ici 2060 le niveau des pays de l'OCDE où ces inégalités sont aujourd'hui les plus élevées.
- Le changement climatique amputera le PIB mondial de 1.5 % en moyenne et de 5 % en Asie du Sud-Est, sauf coup de frein donné à la hausse des émissions de CO₂.

Un enjeu majeur sera de soutenir la croissance tout en remédiant à la montée des inégalités

- Pour soutenir l'innovation, la productivité et l'emploi, il faudra engager de nouvelles réformes destinées à dynamiser les marchés du travail et de produits, et réviser les politiques appliquées en matière de droits de propriété intellectuelle. Ces mesures pourraient toutefois creuser davantage encore les inégalités de rémunération.
- Il sera essentiel d'accompagner la demande croissante de compétences par des politiques d'éducation et des mesures redistributives efficaces. Dans un contexte d'austérité budgétaire, ces politiques devront être financées :
 - en réorientant la fiscalité vers des bases d'imposition immobilières telles que la consommation, le logement et l'utilisation des ressources naturelles (par exemple les taxes sur l'extraction), au lieu du travail et des bénéfices des entreprises qui sont des bases de plus en plus mobiles ;
 - en affectant des fonds publics en priorité à l'enseignement pré-supérieur et à l'apprentissage tout au long de la vie qui sont susceptibles de générer d'immenses gains sociaux, en particulier du point de vue de l'égalité des chances ;
 - pour l'enseignement supérieur, en ayant davantage recours à la facturation des frais de scolarité.

Une coopération internationale accrue sera nécessaire dans un monde de plus en plus multipolaire

- Une plus grande coopération dans le domaine des échanges stimule la croissance et l'innovation technologique. La poursuite de l'intégration internationale et le développement des chaînes d'approvisionnement vont amplifier les effets positifs de la suppression des obstacles aux frontières et de la facilitation du commerce. Les accords commerciaux mondiaux généreront les gains les plus importants en termes de PIB mondial et de bien-être d'ici 2060.
- L'interdépendance économique grandissante nécessite une coopération internationale pour fournir des biens publics mondiaux comme la recherche fondamentale, la législation relative aux droits de propriété intellectuelle, la politique de concurrence et le climat. Une coopération bien menée pourrait encourager la recherche et rendre plus efficaces les mesures de lutte contre les ententes. Des actions coordonnées de réduction des émissions de CO₂ limiteront les répercussions négatives sur la croissance et le bien-être.
- La coopération internationale en matière de taxation des bases d'imposition mobiles d'un pays à l'autre (par exemple les bénéfices des entreprises) pourrait permettre de recouvrer des recettes et d'éviter d'éventuelles conséquences économiques néfastes engendrées par l'évasion fiscale.

L'économie mondiale se transforme, et des risques comme des défis nouveaux apparaissent

1. L'évolution de l'économie mondiale est conditionnée par un ensemble de phénomènes bien enracinés et probablement appelés à durer, dont le vieillissement de la population, les mutations technologiques favorisant la main-d'œuvre qualifiée, la mondialisation et les pressions croissantes sur l'environnement. Si ces tendances persistent, elles auront des répercussions profondes sur l'économie mondiale. Chacune d'entre elles soulève déjà d'importantes difficultés. Mais l'interaction entre ces tendances confrontera les responsables publics aux dilemmes les plus épineux. La présente note montre à quoi le monde pourrait ressembler en 2060 si ces phénomènes perdurent. Elle ne doit pas être considérée comme une prévision, mais seulement comme une description des nouveaux défis que ces tendances pourraient générer, tant au niveau national qu'international, si elles devaient se poursuivre. Compte tenu de la nature de l'exercice, les estimations chiffrées visent uniquement à donner une idée de la mesure des défis potentiels¹.

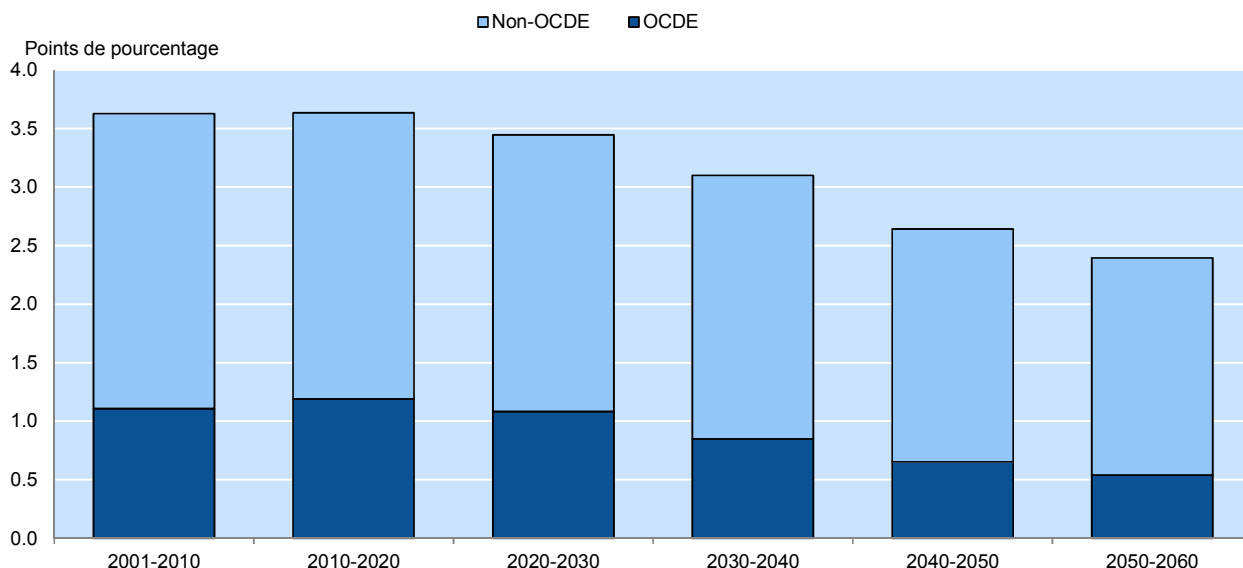
2. Au cours des 50 prochaines années, la croissance mondiale devrait ralentir pour passer de 3.6 % entre 2010 et 2020 à 2.4 % entre 2050 et 2060. Ces taux de croissance signifient néanmoins que la production économique mondiale sera multipliée par plus de quatre au cours des 50 ans à venir. Les revenus auront tendance à augmenter encore plus vite dans les pays émergents et les économies à faible revenu, avec par exemple un PIB par habitant multiplié par sept en Inde et dans certains pays d'Afrique. La convergence des revenus entraînera donc une réduction des inégalités entre les pays, qui continuera de sortir un très grand nombre de personnes de la pauvreté. À l'horizon 2060, le PIB par habitant de la Chine sera comparable au niveau actuel des États-Unis (mesuré en PPA constantes), tandis que celui de l'Inde n'en atteindra que la moitié. La croissance sera plus soutenue dans les économies émergentes que dans les pays avancés, mais elle fléchira du fait du ralentissement démographique et de la résorption de l'écart par rapport aux niveaux de vie des pays les plus avancés (graphique 1). Même en cas de report de l'âge de la retraite, le vieillissement de la population va entraîner un déclin ou, au mieux, une stabilité de la population active dans la plupart des économies. Dans ce contexte, les futurs gains de PIB par habitant dépendront plus fortement de l'accumulation de compétences et en particulier des gains de productivité induits par l'innovation et le capital intellectuel – tel que le savoir-faire organisationnel, les bases de données, la conception de projets et différentes formes de propriété intellectuelle (OCDE, 2013).

3. Les différentiels de croissance persistants entre pays de l'OCDE et économies émergentes non membres de l'OCDE entraîneront un déplacement sensible du centre de gravité de l'économie mondiale vers les pays non membres de l'OCDE, en particulier les économies asiatiques et africaines. Aussi, en 2060, la part des pays non membres de l'OCDE dans le PIB mondial dépassera largement celle de l'actuelle zone OCDE.

1. On trouvera des précisions sur la méthode utilisée pour élaborer les scénarios à long terme décrits dans la présente note dans les Documents d'orientation de l'OCDE qui l'accompagnent (Braconier et al. 2014 ; Johansson et Olaberria, 2014).

Graphique 1. La croissance du PIB mondial va ralentir au cours des prochains 50 ans

Contribution des pays membres et non membres de l'OCDE à la croissance du PIB mondial
(moyenne annuelle, en PPA constantes de 2005)

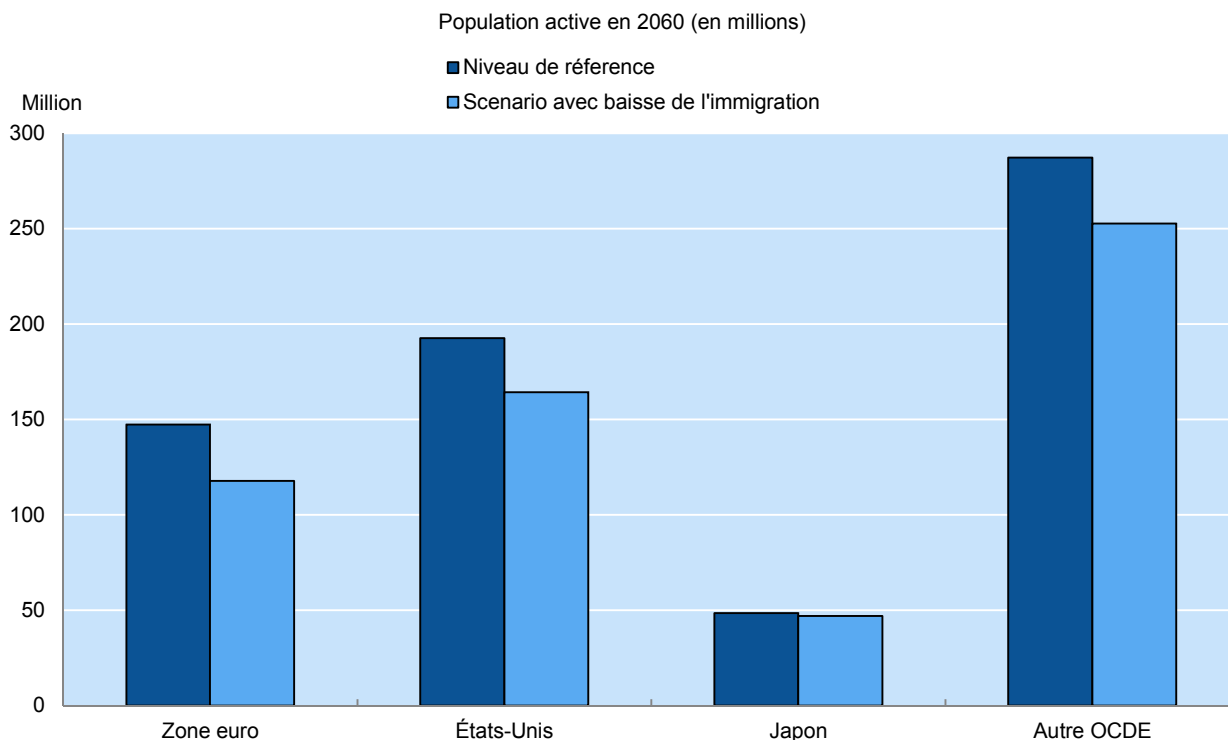


Note: Les graphiques combinent les projections à long terme pour 42 pays publiées dans les Perspectives économiques de l'OCDE n° 95, et pour tous les autres pays, les projections du modèle ENV-Growth de la Direction de l'environnement de l'OCDE.

Source: Braconnier et al. (2014).

4. La réduction des écarts de revenu entre pays de l'OCDE et économies émergentes et l'augmentation de la demande mondiale de compétences vont réduire les incitations à la migration économique et ralentir l'immigration liée au travail vers la zone OCDE. Ce phénomène accroîtra les pressions démographiques dues au vieillissement de la population dans les pays avancés et dans de nombreuses économies émergentes. À l'horizon 2060, le tarissement de l'immigration pourrait ainsi avoir réduit la population active de 20 % dans la zone euro et de 15 % aux États-Unis si l'on tient compte de l'effet de la convergence des revenus entre les pays (graphique 2), ce qui pèsera à son tour sur la croissance et sur les situations budgétaires.

Graphique 2. Un recul de l'immigration liée au travail réduirait les populations actives de la zone OCDE



Note: Le scénario prévoyant une baisse de l'immigration se fonde sur l'effet de la convergence progressive des revenus entre pays membres et pays non membres de l'OCDE.

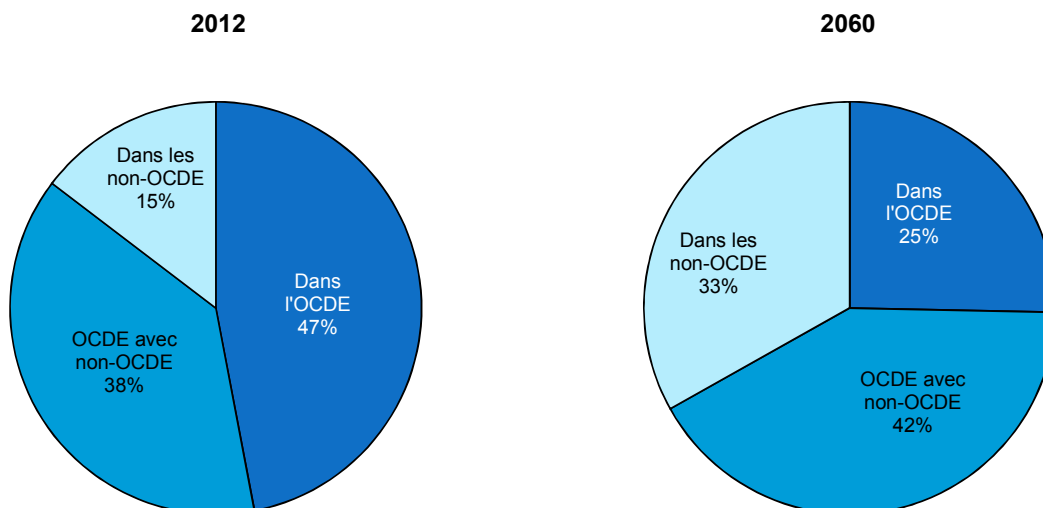
Source: Braconnier et al. (2014).

5. Les exportations mondiales continueront de progresser plus vite que le PIB pendant le prochain demi-siècle, les économies non membres de l'OCDE jouant un rôle croissant sur le marché mondial. Le ratio exportations/PIB augmentera en moyenne de 60 % entre 2010 et 2060, et des économies relativement fermées (et de taille importante) comme les États-Unis et le Japon seront aussi ouvertes en 2060 que l'est le Royaume-Uni aujourd'hui. De ce fait, l'intégration commerciale se poursuivra, mais à un rythme plus lent qu'au cours des dernières décennies.

6. L'interdépendance économique devrait s'accroître entre économies non membres ainsi qu'entre pays membres et non membres de l'OCDE. D'ici 2060, environ la moitié des échanges mondiaux auront lieu entre des économies actuellement non membres de l'OCDE, contre un quart aujourd'hui (graphique 3). Dans le même temps, les économies de l'OCDE importeront de plus en plus de produits d'économies non membres. Les liens commerciaux se resserreront avec l'expansion des chaînes de valeur mondiales. L'intégration croissante des échanges et la multiplication des acteurs en présence auront pour effet d'accroître la mobilité des bases d'imposition déjà mobiles, notamment de la main-d'œuvre qualifiée, de l'investissement des entreprises et de l'investissement immatériel.

Graphique 3. La part des échanges entre pays non membres de l'OCDE et entre l'OCDE et ces pays augmentera considérablement

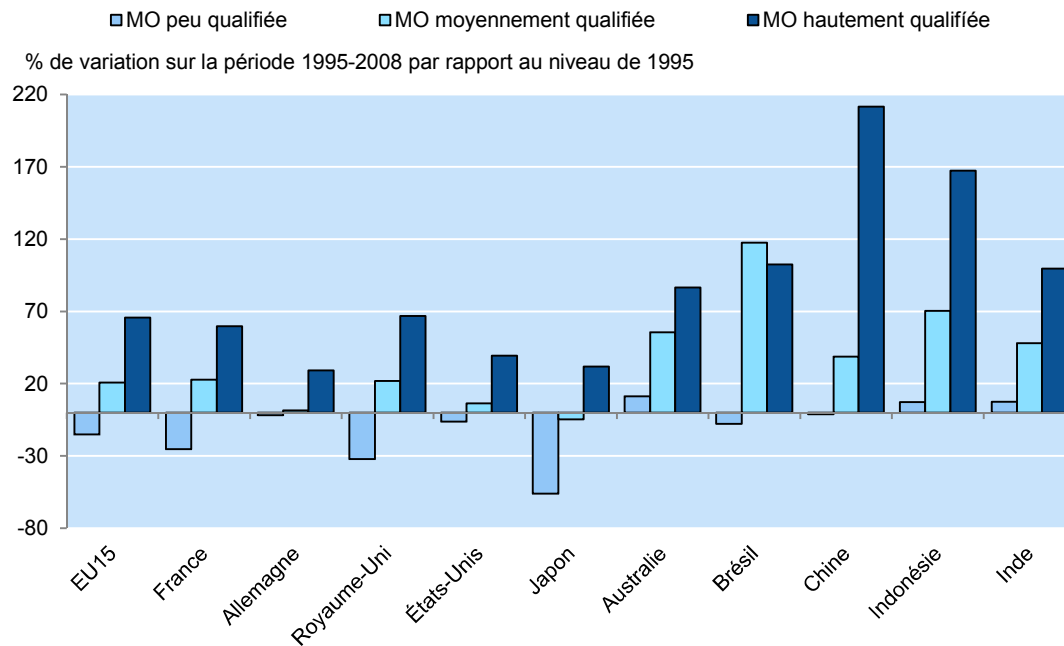
Exportations brutes en pourcentage du total des exportations mondiales aux taux de change actuels



Source: Johansson and Olaberria (2014).

7. Parallèlement à la poursuite de la mondialisation, les schémas de spécialisation des échanges commerciaux et des activités industrielles vont se modifier. Dans le prolongement des tendances passées, les économies émergentes se rapprocheront progressivement des pays de l'OCDE en termes de composition des compétences, avec une hausse de la demande de main-d'œuvre moyennement et hautement qualifiée (graphique 4). Aussi, les structures de production des économies émergentes ressembleront de plus en plus à celles des pays de l'OCDE. La part des services dans l'économie continuera d'augmenter, tandis que celle des activités de transformation à main-d'œuvre peu qualifiée se contractera. Le rattrapage technologique et l'amélioration des compétences aideront les économies émergentes à progresser vers des activités de transformation et de service à plus forte valeur ajoutée (graphique 5). Parallèlement, les secteurs primaires se développeront dans certaines économies de l'OCDE, du fait de l'abondance de terres ou de ressources naturelles, ou sous l'effet des progrès technologiques. À titre d'exemple, la part des États-Unis dans les exportations mondiales d'énergie pourrait tripler d'ici 2060, tandis que sa part dans les exportations agricoles pourrait passer de 18 % à 25 %. L'évolution des schémas de spécialisation mondiaux entraînera une importante transformation structurelle tant dans les pays avancés que dans les économies émergentes. Partout dans le monde, les pays s'efforceront d'attirer des activités de production à plus forte valeur ajoutée, et la concurrence s'intensifiera pour attirer des bases d'imposition mobiles

Graphique 4. La demande de main-d'œuvre (MO) hautement qualifiée a augmenté dans la plupart des pays entre 1995 et 20081

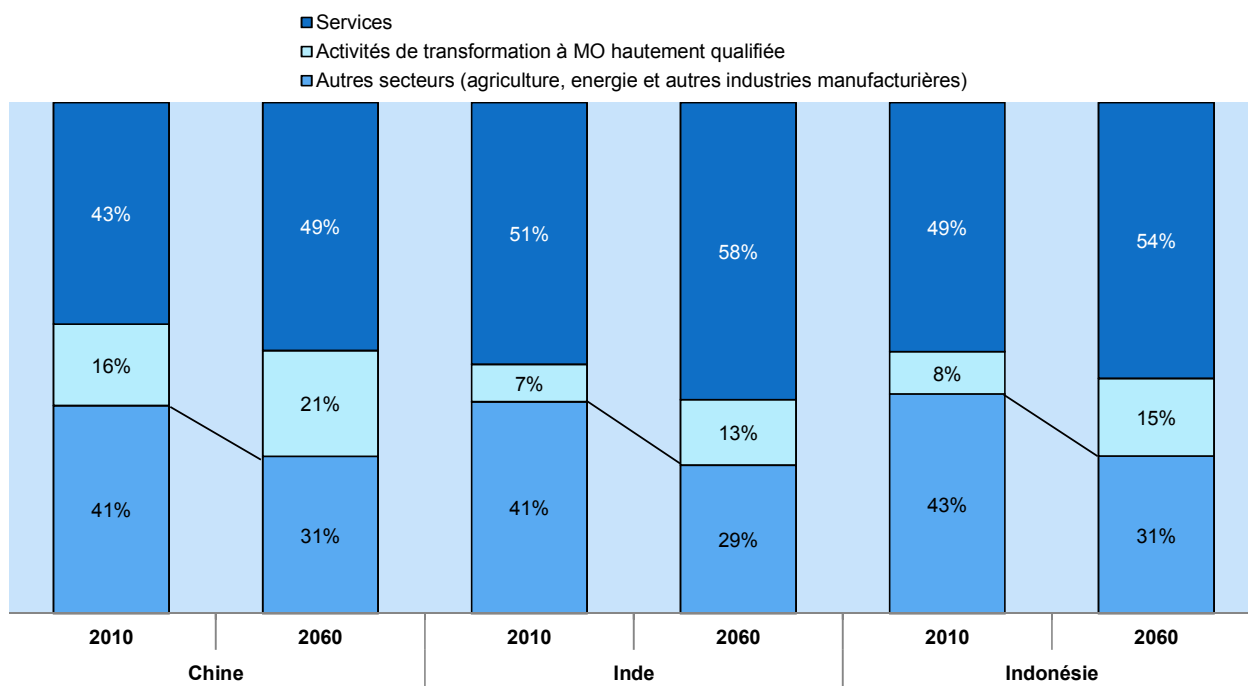


1. La main-d'œuvre peu qualifiée correspond aux travailleurs ayant achevé le cycle d'enseignement primaire et/ou le premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 1 et 2); la main-d'œuvre moyennement qualifiée correspond aux travailleurs ayant achevé le deuxième cycle de l'enseignement secondaire et/ou un cycle d'enseignement post-secondaire non supérieur (CITE 3 et 4) ; et la main-d'œuvre hautement qualifiée correspond aux travailleurs ayant achevé un cycle d'enseignement supérieur (CITE 5 et 6).

Source: Los et. al. 2014.

Graphique 5. La structure industrielle des économies émergentes va se réorienter vers des activités à plus forte valeur ajoutée

Part des différents secteurs dans la création de valeur ajoutée en Chine, en Inde et en Indonésie, 2010 et 2060



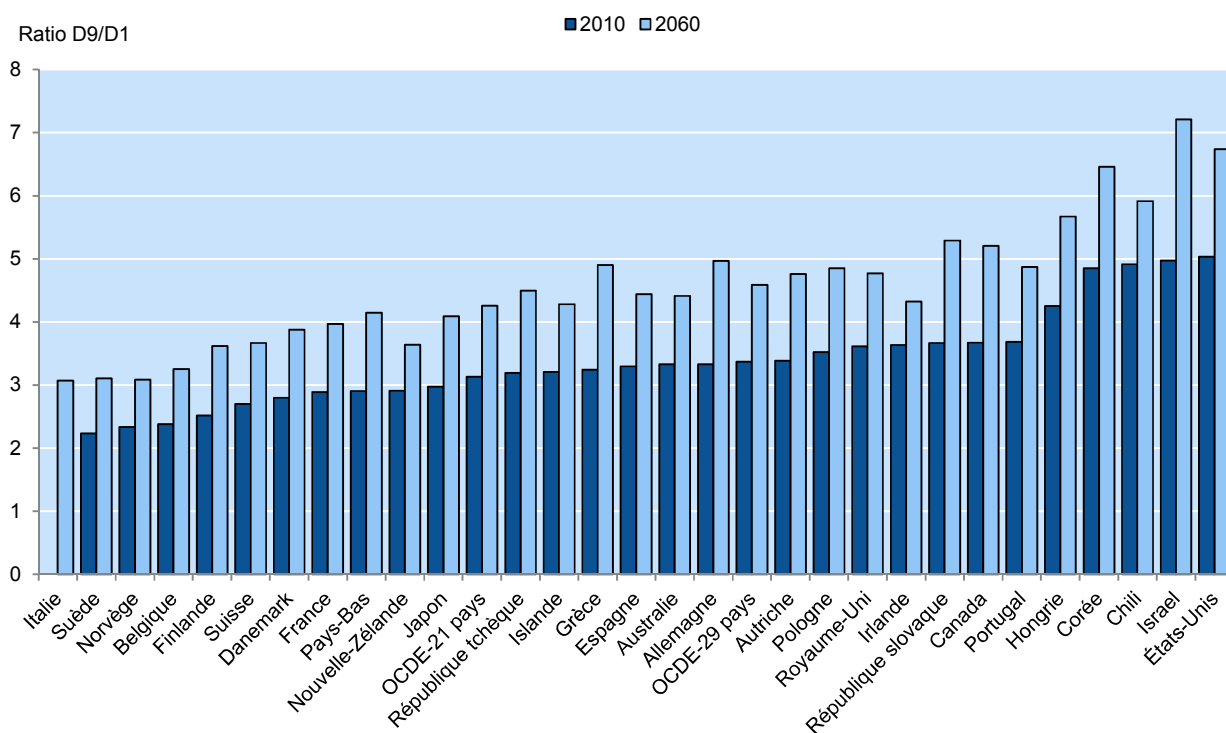
1. Les services comprennent les services aux entreprises, les services de transport, la vente en gros et au détail, les administrations publiques et les autres services ; les activités de transformation à main-d'œuvre hautement qualifiée comprennent la chimie, le fer et l'acier, les matériels de transport et l'électronique; les autres secteurs comprennent l'agriculture, les activités d'extraction, l'alimentation, le textile, les bois et papiers, les produits métalliques, le charbon, le pétrole brut, l'électricité, le gaz, et autres industries manufacturières..

Source: Johansson and Olabierra (2014).

8. Malgré le recul de la pauvreté mondiale en termes absolus et la réduction des écarts de revenu entre pays, l'importance grandissante du progrès technologique privilégiant les compétences comme moteur de la croissance et l'augmentation de la demande de main-d'œuvre plus qualifiée entraîneront une polarisation accrue de la distribution des salaires au sein de chaque pays (graphique 6). Si les politiques redistributives restent inchangées, un pays moyen de l'OCDE sera confronté à une hausse de 30 % des inégalités de rémunération (avant impôts) d'ici 2060, soit un niveau d'inégalités presque équivalent à celui observé actuellement aux États-Unis². Par ailleurs, les disparités progresseront sensiblement dans d'autres économies du G20, ce qui pourrait se répercuter sur la croissance, surtout si elles empêchent des individus talentueux à faible revenu d'accéder à des opportunités économiques.

2. Les inégalités de rémunération sont mesurées par le ratio du revenu brut d'une personne appartenant au 9^e décile de la distribution des revenus (revenus supérieurs à ceux de 90 % des salariés à temps plein) sur celui d'une personne appartenant au 1^{er} décile (revenus supérieurs à ceux de 10 % des salariés à temps plein).

Graphique 6. Inégalités des rémunérations brutes (D9/D1) en 2010 et 2060¹



1. Le ratio des rémunérations brutes (avant impôts et transferts) du 9ème et du 1er décile de la distribution des revenus.

Source: Braconnier et al. (2014).

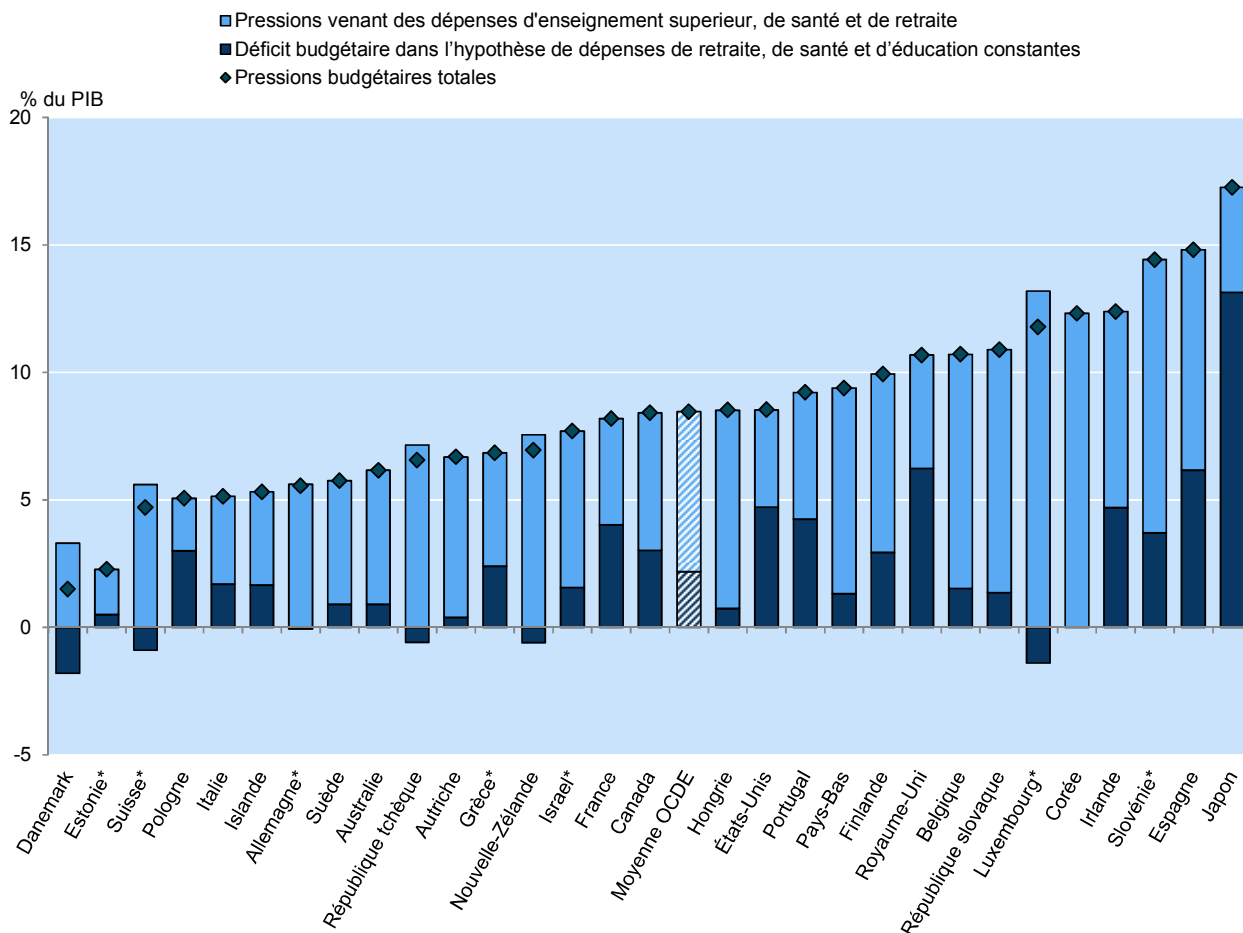
9. En même temps, l'offre de compétences ne progressera pas assez vite et n'aura pas la souplesse nécessaire pour satisfaire la demande de main-d'œuvre hautement qualifiée, dans un contexte de croissance tirée par le savoir. Ce décalage provoquera un creusement des écarts de rémunération et une hausse du rendement privé et du rendement social de l'éducation. Dès lors, la demande de formation de capital humain, et en particulier d'enseignement supérieur, devrait augmenter rapidement. Les mesures que les autorités devront prendre pour y répondre permettront de soutenir la croissance et d'atténuer les inégalités, mais elles mettront aussi à rude épreuve les systèmes éducatifs financés sur deniers publics, à moins d'une amélioration sensible des technologies utilisées pour l'enseignement.

10. De fait, en 2014, les ajustements budgétaires nécessaires pour stabiliser les ratios dette brute/PIB à 60 % d'ici 2060 dans un contexte de hausse des dépenses de retraite, de santé et d'éducation, sont estimés à plus de 7 % du PIB pour un pays moyen de l'OCDE (graphique 7)³. Les pays de l'OCDE devront aussi compter avec d'autres risques budgétaires liés à la diminution des recettes causée par le recul des migrations et par la plus grande mobilité des bases d'imposition.

3. La taille de l'ajustement budgétaire ne change pas sensiblement avec d'autres objectifs d'endettement, dans la mesure où même des modifications relativement mineures de la situation budgétaire sous-jacente ont un effet cumulatif lorsqu'elles perdurent pendant plusieurs décennies (Sutherland et al. 2012).

Graphique 7. Les pressions budgétaires dans la zone OCDE sont fortes

Ajustement budgétaire nécessaire en 2014 pour stabiliser les ratios d'endettement à 60 % du PIB d'ici 2060

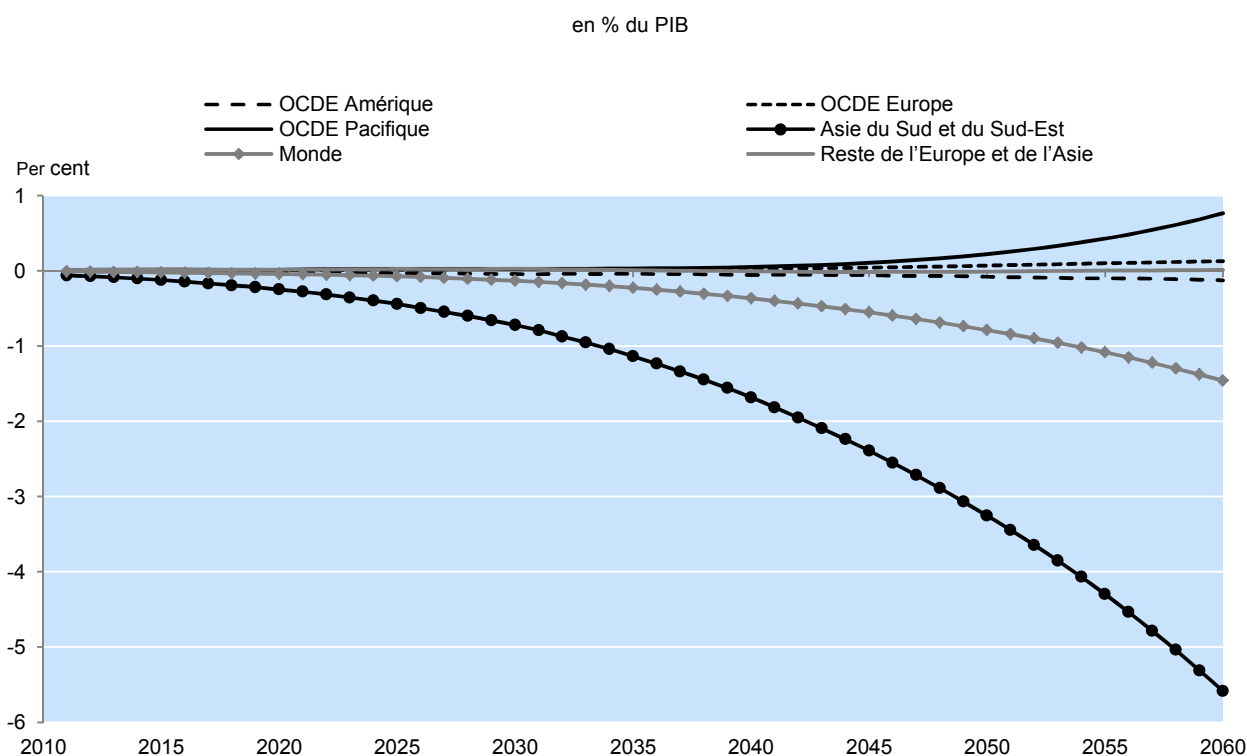


* Pays pour lesquels on ne dispose d'aucune projection sur les dépenses d'enseignement supérieur.

Source: Braconnier et al. (2014).

11. Dernier enjeu, mais non des moindres, les atteintes à l'environnement devraient continuer de s'accumuler dans l'hypothèse de politiques inchangées. Si les politiques de réduction des émissions polluantes restent inchangées ou inefficaces, les conséquences économiques de plus en plus lourdes de la dégradation de l'environnement due entre autres au changement climatique devraient entraver la croissance avant même 2060. D'ici 2060, les émissions de gaz à effet de serre auront doublé par rapport à 2010 et les atteintes à l'environnement causées par exemple par la baisse de la productivité agricole et l'élévation du niveau des océans pourraient avoir fait reculer le PIB de 1.5 % à l'échelle mondiale et de plus de 5 % en Asie du Sud et du Sud-Est (graphique 8). Ces estimations ne prennent pas en compte la montée en flèche des coûts de santé et des pertes de productivité imputables à la pollution locale dans nombre de pays. Les risques d'événements climatiques catastrophiques seront plus élevés, et l'augmentation de la concentration de gaz à effet de serre dans l'atmosphère jusqu'en 2060 causera de nouveaux dommages à l'environnement potentiellement plus graves après 2060 (OCDE, 2013).

Graphique 8. Perte de PIB due à l'impact du changement climatique, par région, 2010-2060



Source: Braconnier et al. (2014).

Des politiques pour un monde en mutation

12. Dans ce scénario du monde de demain, certaines recommandations formulées de longue date par l'OCDE vont devenir plus pressantes tandis que des problématiques nouvelles nécessiteront de réviser les moyens d'action existants. Il s'agit notamment de soutenir la croissance tout en s'attaquant aux défis de la redistribution et de l'environnement, de répondre à de nouvelles demandes tout en continuant d'assurer la stabilité budgétaire, d'adapter la structure de la fiscalité à la mobilité croissante des bases d'imposition, et d'accélérer ou d'intensifier la coordination internationale des politiques publiques dans un monde de plus en plus multipolaire.

Gérer les changements démographiques et les risques qui en résultent

13. Les pays de l'OCDE vont être confrontés à un double bouleversement démographique, à savoir le vieillissement de la population et le ralentissement de l'immigration en provenance des pays à faible revenu à mesure que les différentiels de revenu entre pays se réduiront. Avec l'allongement de la durée de la vie et l'amélioration des conditions de santé, le recul de l'âge de la retraite et le renforcement des incitations au travail pour les seniors contribueront à prolonger la durée d'activité. Ajoutées à l'augmentation du taux d'activité des femmes, ces mesures allégeront les tensions démographiques. Pour maintenir la population en activité, il conviendra d'adopter des stratégies d'apprentissage tout au long de la vie, des mesures de mise en correspondance des offres et des demandes d'emploi, et des politiques du marché du travail facilitant le passage d'un emploi à l'autre, car la population active vieillissante deviendra

moins flexible et moins apte à faire face au changement structurel. De même, dans les économies non membres de l'OCDE confrontées à un vieillissement rapide de leur population, le maintien de la croissance exigera la mise en place de politiques sociales visant à prolonger la durée de la vie active en bonne santé.

Favoriser la croissance fondée sur le savoir

14. La croissance reposera de plus en plus sur l'innovation et les gains de productivité ; dès lors, il sera essentiel de soutenir l'essor des entreprises performantes et florissantes en veillant à ce que la concurrence empêche l'accumulation de rentes et à ce que les travailleurs et les investissements soient dirigés vers leurs usages les plus productifs. Il sera donc encore plus urgent que par le passé de mettre en œuvre des mesures qui facilitent l'entrée de nouvelles entreprises (en réduisant les coûts de démarrage, par exemple), encourageant la création d'emploi et la mobilité inter-entreprises (en améliorant les mécanismes de mise en correspondance des offres et des demandes d'emploi et en assouplissant le cadre de protection de l'emploi, par exemple) et permettent la sortie des entreprises en difficulté (en réformant les lois sur la faillite, par exemple).

15. Des politiques générales bien pensées pourraient également aider les économies à tirer profit des échanges pour alimenter leur croissance. Une réglementation de meilleure qualité et un accès plus aisé au crédit peuvent réduire les coûts des transactions et de transport et faciliter l'intégration des activités d'un pays dans les chaînes d'approvisionnement mondiales. Il en résulterait une affectation plus efficiente des ressources et un accès accru à des marchés internationaux plus vastes, générant des économies d'échelle et une diffusion des technologies et des savoirs dans d'autres pays.

16. Un certain nombre de mesures de croissance affectant le fonctionnement des entreprises mériteront également davantage d'attention. Dans une économie à forte intensité de savoir, il sera vital d'aider les entreprises à renforcer leur capacité à absorber et déployer les nouvelles technologies, par exemple en termes de R&D. Dans ce contexte, les politiques appliquées en matière de droits de propriété intellectuelle (DPI) devront être révisées afin d'accroître les incitations et de favoriser la mise au point d'innovations. Les DPI sont cruciaux pour les investissements réalisés dans certains types d'actifs intellectuels, mais peuvent freiner l'innovation dans d'autres domaines (les TIC par exemple), surtout s'ils favorisent excessivement des opérateurs déjà en place.

Remédier à la montée des inégalités dans une économie mondiale intégrée et en expansion

17. Concilier croissance et équité sera encore plus d'actualité compte tenu du creusement des inégalités de rémunération que va entraîner une évolution technologique favorisant la main-d'œuvre qualifiée, conjuguée aux coûts sociaux de l'ajustement structurel. À cet égard, il faudra impérativement mettre en place de meilleures politiques redistributives, accorder plus d'attention à l'égalité des chances, et réviser à la fois les mécanismes de financement (par exemple pour l'éducation) et la structure de la fiscalité afin de prendre en compte la mondialisation croissante.

18. Une redistribution plus efficiente et mieux ciblée au moyen des systèmes de prélèvements et de prestations pourrait amortir l'impact des inégalités de revenu marchand sur le revenu disponible des ménages. En même temps, la mondialisation et la libéralisation des échanges en marche vont accroître les coûts de cette redistribution, compliquant certains arbitrages entre croissance et équité lors de la conception des régimes de prélèvements et de prestations. Dans ce contexte, il sera utile de miser davantage sur des bases d'imposition moins mobiles, comme les biens fonciers, la consommation ou les bénéfices tirés des ressources naturelles (par exemple des activités d'extraction), ce qui contribuera du même coup à améliorer la viabilité environnementale. De telles mesures seraient souhaitables aussi du point de vue de l'efficience et de la croissance, tandis que la coopération mondiale, par exemple en matière d'impôts sur les sociétés, aura un effet positif sur la situation budgétaire et l'équité.

19. Les politiques d'éducation devront s'employer à garantir l'égalité des chances et à répondre à la demande croissante de connaissances et de compétences afin de créer des conditions propices au renforcement de la croissance et à la réduction des inégalités de rémunération. Ici encore, eu égard aux contraintes budgétaires existantes, les fonds publics devront être mieux employés. Il conviendra de privilégier la scolarisation précoce et pré-supérieur, dont le rendement social est élevé. Il en va de même pour l'apprentissage tout au long de la vie, qui génère aussi des gains intérieurs importants grâce au maintien d'une population active qualifiée malgré son vieillissement, compte tenu de la plus faible mobilité internationale des travailleurs plus âgés. L'enseignement supérieur devra être développé par un recours plus systématique à la facturation des frais de scolarité étant donné le rendement privé élevé qui se traduit par des revenus plus élevés pour les diplômés. Plutôt que de financer l'éducation par l'impôt, un système fondé sur la facturation des frais de scolarité et sur des prêts permettra sans doute mieux d'assurer à la fois l'égalité des chances et le recouvrement des coûts dans un monde où la main-d'œuvre qualifiée est extrêmement mobile.

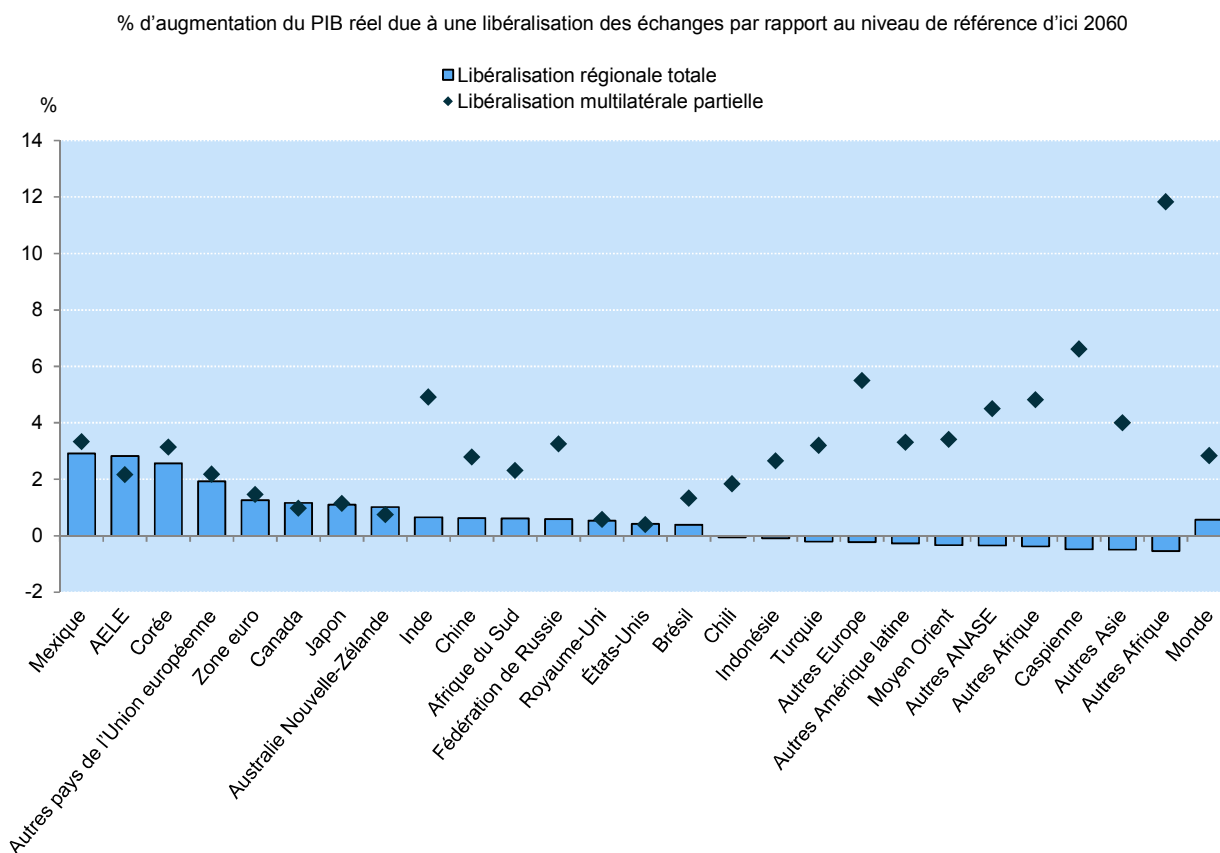
Faire de la mondialisation croissante un atout

20. L'interdépendance à l'échelle mondiale devrait s'amplifier dans un certain nombre de domaines au cours des 50 prochaines années. Ce phénomène peut favoriser une économie mondiale plus stable, notamment grâce au partage à l'échelle globale des conséquences des chocs nationaux, ou contribuer à répartir entre partenaires commerciaux et d'investissement les coûts résultant des atteintes locales à l'environnement. Dans d'autres domaines, l'interdépendance croissante réduira le pouvoir d'action des politiques nationales et amplifiera les répercussions internationales négatives, d'où l'importance grandissante d'une coopération et d'une coordination internationales efficaces des politiques, notamment en matière de commerce, d'innovation, de fiscalité et d'environnement.

21. Une libéralisation plus poussée des échanges peut favoriser la croissance mondiale et stimuler l'innovation technologique (graphique 9). La libéralisation multilatérale des échanges au niveau mondial génère des avantages supérieurs en termes de croissance et de bien-être à ceux procurés par une libéralisation régionale entre un groupe d'économies de l'OCDE, qui a tendance à détourner les flux commerciaux des pays qui ne font pas partie des régions concernées, ce qui limite les gains de revenus réels partout en raison d'une moindre utilisation des avantages comparatifs des pays. En outre, le maintien de politiques industrielles reposant sur les droits de douane deviendra encore plus contre-productif que dans le passé. Dans une chaîne d'approvisionnement intégrée, le fait de soumettre un produit étranger à des droits de douane à une étape donnée a des répercussions sur toute la chaîne de fournisseurs en amont et en aval, ce qui amplifie l'effet de ces droits de douane et réduit les exportations des secteurs d'activité en aval. La coordination des politiques commerciales va ainsi devenir extrêmement importante.

22. Du fait de la mondialisation et du rôle grandissant de l'innovation pour la croissance, les États ont davantage à gagner à développer la coordination et la coopération internationales pour la fourniture de certains biens publics mondiaux. Par exemple, la coopération internationale dans le domaine de la recherche fondamentale pourrait stimuler la croissance dans la mesure où les pays seront moins incités à investir chacun de leur côté dans la recherche, dans un contexte d'interconnexion croissante des économies et de propagation plus rapide des retombées technologiques. L'hétérogénéité des législations nationales sur les droits de propriété intellectuelle peut aussi freiner l'innovation ou ralentir la diffusion des technologies. Enfin, une meilleure coopération internationale facilitera l'application des politiques de concurrence aux activités des entreprises multinationales déployées dans plusieurs pays, ce qui encouragera également l'innovation.

Graphique 9. Les gains mondiaux de PIB tirés d'une libéralisation multilatérale du commerce sont plus importants que ceux d'un accord régional au niveau de l'OCDE



Source: Johansson and Olaberria (2014).

23. La coopération dans le domaine fiscal peut limiter la concurrence fiscale excessive entre les pays pour capter des bases d'imposition de plus en plus mobiles. Ainsi, les disparités et les failles qui existent dans les législations nationales relatives à l'impôt sur les sociétés constituent une source d'évasion fiscale susceptible d'entraîner une érosion de la base d'imposition et un transfert de bénéfices (BEPS), se traduisant par des pertes de recettes fiscales pour les États et par des pertes d'efficacité possibles si les activités réelles des entreprises sont également touchées.

24. Alors que les coûts économiques prévus du changement climatique au cours des prochaines décennies sont déjà considérables, il est de plus en plus nécessaire que les pays coopèrent sur les politiques de réduction des émissions pour soutenir la croissance future. Combiner des mesures incluant une tarification appropriée des émissions de carbone et une réforme des subventions aux combustibles fossiles peut permettre d'éviter une dépendance à l'égard de nouvelles infrastructures à forte intensité d'émissions et aider les pays à s'engager sur une trajectoire de développement plus propre. En l'absence d'accord multilatéral contraignant sur la réduction des émissions, la nécessité de mécanismes alternatifs tels que les ajustements carbone aux frontières se fera de plus en plus sentir. Bien que ces mécanismes alternatifs puissent apparaître comme une solution intéressante, les difficultés pratiques et les coûts économiques qui y sont associés devraient vivement inciter à trouver une solution coordonnée à l'échelle mondiale.

25. L'intégration des échanges et des investissements (à long terme) résultant des accords multilatéraux peut également permettre de mieux mutualiser les risques associés aux dommages climatiques difficiles à prévoir, dès lors que les impacts ne sont pas fortement corrélés entre régions. En effet, des économies intégrées seront mieux à même d'adapter les schémas de spécialisation à l'évolution des avantages comparatifs induite par le changement climatique.

BIBLIOGRAPHIE

- Braconier, H, Nicoletti, G. et B. Westmore (2014), « Policy Challenges for the Next 50 Years », *Documents d'orientation du Département des affaires économiques de l'OCDE*, No 9, Éditions OCDE.
- Johansson, Å. et E. Olaberria (2014), « Global trade and specialisation patterns over the next 50 years », *Documents d'orientation du Département des affaires économiques de l'OCDE*, No 10, Éditions OCDE.
- Los, B., Timmer, M. et G.De Vries (2014), « The demand for skills 1995-2008: A global supply chain perspective », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, No 1141, Éditions OCDE.
- Sutherland, D., P. Hoeller et R. Merola (2012), « Fiscal Consolidation: Part 1. How Much is Needed and How to Reduce Debt to a Prudent Level? », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n°932, Éditions OCDE.

NOTES DE POLITIQUE ÉCONOMIQUE DU DÉPARTEMENT DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

La série complète des Notes de politique économique peut être consultée à l'adresse suivante :
<http://www.oecd.org/fr/eco/croissance/notes-de-politique-economique.htm>

Prévisions de l'OCDE pendant et après la crise financière : un post mortem
Note de politique économique n° 23, février 2014

Quel est l'impact des politiques favorisant la croissance sur la stabilité macroéconomique ?
Note de politique économique n° 22, février 2014

Industrie automobile : ajustements à moyen terme des capacités de production
Note de politique économique n° 21, novembre 2013

Peut-on mettre en œuvre un assainissement budgétaire favorable à la croissance et à l'équité ?
Note de politique économique n° 20, juillet 2013

Quel avenir pour les dépenses de santé ?
Note de politique économique n° 19, juin

What makes civil justice effective?
Note de politique économique n° 18, juin 2013

Raising the returns to innovation: structural policies for a knowledge-based economy
Note de politique économique n° 17, juin 2013

Debt and Macroeconomic stability: The perils of high debt and how to avoid them
Note de politique économique n° 16, janvier 2013

Looking to 2060: A Global Vision of Long-Term Growth
Note de politique économique, n° 15, novembre 2012

Financial Contagion in the Era of Globalised Banking
Note de politique économique, n° 14, juin 2012

International capital mobility: structural policies to reduce financial fragility
Note de politique économique, n° 13, juin 2012

Quels sont les meilleurs instruments de la consolidation budgétaire ?
Note de politique économique, n° 12, avril 2012

Quelle doit être l'ampleur de la consolidation budgétaire pour ramener la dette à un niveau prudent ?
Note de politique économique, n° 11, avril 2012

Managing government debt and assets after the crisis
Note de politique économique, n° 10, février 2012

Inégalités de revenus et croissance : Le rôle des impôts et des transferts
Note de politique économique, n° 9, janvier 2012

Inequality in labour income - What are its drivers and how can it be reduced?
Note de politique économique, n° 8, janvier 2012

NOTES DE POLITIQUE ÉCONOMIQUE DU DÉPARTEMENT DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

Cette série de Notes de politique économique a été conçue pour mettre à la disposition d'un public plus large certaines des études réalisées à usage interne par le Département des Affaires économiques de l'OCDE.

Les commentaires sur cette *Note de politique économique* sont les bienvenus et peuvent être adressés à l'OCDE, Département des Affaires économiques, 2 rue André Pascal, 75775 Paris Cedex 16, France, ou par courriel à giuseppe.nicoletti@oecd.org